

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2024.00109
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/03/2024

Politique	Renforcer le bien-être social	Dossier n°	CM-002293
Commission	Sports - Vie associative - Démocratie locale		
Direction en charge	Sports, Loisirs et vie sociale		
Objet	Vie sportive - Attribution de subventions - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES

Secrétaire de séance

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Le bien-être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de pratiquer tous les sports, quel que soit leur niveau, en offrant toujours plus d'équipements propices à la pratique.

■ Motivation et opportunité

En soutenant les associations sportives, la Ville de Saint-Étienne a pour objectif de soutenir et/ou de développer soit l'animation d'un quartier, soit un projet éducatif, soit la promotion de la pratique sportive.

■ Contenu

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes :

1 – Développer le sport pour tous :

Nom	Montant de la subvention proposée
Association sportive des PTT de Saint Etienne	9 600.00 €
Association sportive scolaire Marc Seguin	338.00 €
FCLUB	2 100.00 €
Saint Etienne université club de Terrenoire	2 520.00 €
Gymnastique volontaire de la Veüe	227.00 €
Gymnastique loisirs Bergson	141.00 €
Aïkidojo Stéphanois	185.00 €
Association sportive lycée Honoré d'Urfé les elfes	700.00 €
Avant-garde de St Etienne	4 095.00 €
Hockey club stéphanois	2 960.00 €
Association sportive Casino natation	662.00 €
Shugyo dojo stéphanois	2 980.00 €
Football club de Saint-Etienne	9 360.00 €
Basket club Beaubrun Tarentaize Séverine	1 625.00 €
Groupe Peyrard	2 556.00 €
Trampo jump	1 857.00 €
Club alpin française de Saint Etienne	1 000.00 €
Nature orientation Saint Etienne	4 426.00 €
School yard riders	3 456.00 €
Saint Etienne arts martiaux	4 000.00 €
Amitié nature club de Saint Etienne	100.00 €
Saint Etienne Solaure tir	459.00 €
Association sportive scolaire collège Fauriel	501.00 €
Association sportive judo Loire Saint Etienne	6 058.00 €
Etoile de Montaud	23 400.00 €
Association sportive scolaire la Veüe 2	1 142.00 €

Football club Saint Charles Vigilante	3 304.00 €
Olympique de Terrenoire	2 520.00 €
Club sportif et artistique de la défense nationale	1 880.00 €
Escapilade	3 407.00 €
Association sportive scolaire Métare Réjaillère	684.00 €
USEP Centre Deux	770.00 €
Association sportive scolaire Thiollier	380.00 €
Club sportif multisports stéphanois	709.00 €
Lycée sportif stéphanois Claude Fauriel	642.00 €
Club stéphanois de plongée sous-marine	132.00 €
Union sportive Métare Saint Etienne sud-est	3 614.00 €
Association les Condamines	114.00 €
Gymnastique volontaire de Beaulieu	390.00 €
Saint Etienne handisport	3 213.00 €
Sport loisir culture Saint Victor sur Loire	465.00 €
Association sportive golf de Saint Etienne	5 573.00 €
Rugby club de Saint Etienne	10 206.00 €
Sports d'hiver foréziens	996.00 €
TOTAL	125 447.00 €

2 – Projets :

Nom	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Comité départemental de randonnée pédestre	Entretien et balisage des circuits Sainté Balades	950.00€
Espoir cycliste Saint Etienne Loire – ECSEL	Cyclo-cross de Méons	700.00 €
Comité départemental olympique et sportif de la Loire	Développement du sport santé	3 000.00 €
Avant-garde de Saint Etienne	Match d'hiver des aînés	200.00 €
Hockey club stéphanois	Championnat de France Nationale 1 Dame	1 000.00 €
Sainté City Run	Sainté City Run	1500.00 €
TOTAL		7 350.00 €

3 – Aide fonctionnelle :

Nom	Objet	Montant de la subvention proposée
Basket club Beaubrun Tarentaize Séverine	Aide exceptionnelle – <i>soutien à la reprise du club</i>	375.00 €
Espoir cycliste Saint Etienne Loire – ECSEL	Aide exceptionnelle - <i>soutien au développement du club DN1</i>	13 000.00 €
Etoile de Montaud	Aide fonctionnelle	10 000.00 €
Côte chaude sportif	Aide fonctionnelle	12 000.00 €
TOTAL		35 375.00 €

4 – Dotation en matériel - vélos

Nom	Montant de la valorisation
Pôle cyclisme de Saint-Etienne	350.00 €
Espoir cycliste Saint Etienne Loire – ECSEL	390.00 €
Vélo en quartier	150.00 €
TOTAL	890.00 €

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			168 172.00 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	00.00 €	00.00 €	168 172.00 €	00.00 €
Charge nette Ville		00.00 €		168 172.00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 168 172,00 €,
- approuver l'attribution d'une dotation en matériel aux associations concernées pour un montant valorisé à 890,00 €,
- approuver la convention financière avec l'association Etoile de Montaud,
- approuver l'avenant n°2 à la convention financière du 29 janvier 2024 avec l'Espoir cycliste Saint Etienne Loire,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2024	65	65748
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

58 voix pour

Pour Extrait,
Le Maire,

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE